



BOURSE de LYCEES LP EREA (élèves de 3è) - Rentrée 2022 2023

publié le 20/06/2022

à l'attention des familles des élèves de 3è

Votre enfant était boursier au collège pour l'année scolaire 2021 2022,
Vous devez déposer une demande de bourse pour l'entrée au Lycée ou LP pour la rentrée prochaine.

**Vous pouvez vérifier si vous pouvez prétendre à une bourse en accédant au simulateur :
education.gouv.fr/aid-financieres-lycees**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir accéder à cette demande au plus vite en passant par votre compte EduConnect (procédure jointe en annexe).

Vous pouvez venir au collège pour effectuer cette demande en ligne :

Pour cela, vous devrez être en possession de :

Votre compte EduConnect

Votre situation déclarative de revenus (2022 sur les revenus de 2021)

Une attestation de paiement de la CAF (pour les parents vivant en concubinage, les parents célibataires, les parents séparés ou divorcés, ...)

Pour les parents séparés ou divorcés (le jugement est obligatoire)

Cependant, exceptionnellement, vous pouvez faire une demande "papier" en passant par le secrétariat élèves du collège. (Les dossiers A3 sont de couleur orange pour la VIENNE)

Vous pourrez renseigner le dossier sur place si vous venez en possession des différents documents cités ci-dessus).

Le secrétariat des élèves

Document joint

 [infos_familles_3e_bourse](#) (PDF de 305.7 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.